



SAISON 2023-2024

MIXTE X2 EXPERT  
FINALE DE COMITE

3 séances de 24 donnes  
Avec écrans

Heure de convocation  
12h45

Lieu	Comité de Bridge HN 88 rue des Bulins 76130 Mont-Saint-Aignan Tél : 02.35.88.17.10
Date	Samedi 09 et dimanche 10 décembre
Arbitre	
Catégorie : 3	Nombre de paires attendues : 37

Suite à quelques forfaits, nous avons revu l'organisation. Nous sommes obligés de faire 3 séances de 24 donnes.

Samedi 09 décembre		Dimanche 10 décembre	
Séance 1	13h00 – 16h30	Séance 3	13h30 – 17h00
Séance 2	16h50 – 20h00		

Merci de payer votre engagement (72€ par paire) directement sur le site de la FFB ou par chèque. Si votre paire paie le jour de la compétition, il sera alors demandé en plus 10€ par paire. Attention, même si votre compte est approvisionné, il faut cliquer sur « Payer ».

On ne se sert pas directement sur votre compte et ce n'est pas parce que vous approvisionnez votre compte que la compétition est payée.

N.B. : pour le bon déroulement de la compétition, l'arbitre peut être amené à modifier légèrement les horaires.

Si vous ne pouvez pas participer à l'épreuve, veuillez nous avvertir **le plus rapidement possible** par retour de mail.

Toutes les paires doivent disposer de deux feuilles de conventions (une pour chaque adversaire situé du même côté de l'écran), établies avec le plus grand soin. En l'absence de feuille de convention ou s'il juge que la feuille de convention est insuffisamment remplie, l'arbitre devra mettre une pénalité de procédure après avertissement éventuel (article 84.6 du RNC 2023).

Demande d'arbitrage et erreur de saisie dans les Bridgemates :

Le délai pour une demande d'arbitrage est de 30 minutes après la publication des résultats de la séance concernée à l'exception de la dernière séance pour laquelle ce délai est réduit à 15 minutes. Le délai pour rectifier une erreur de

saisie dans les Bridgemates est de 15 minutes après la publication des résultats de la dernière séance. Pour vérifier vos scores, vous pouvez consulter les Bridgemates où demander l'impression de votre feuille de route à l'arbitre.

△ Si vous venez en voiture au Comité : 13 communes de l'Agglomération Rouennaise font partie de la zone ZFE-m. A ce titre, il vous faut une vignette Crit'Air classée entre 1 et 3. [Le site officiel de la vignette Crit'Air](#)

Amicalement  
G. CHENNEVIÈRE